

Procédure unifiée des soutenances de doctorat de la nouvelle génération
Pôle des Études Doctorales de l'UH2C
Adoptée par le conseil de l'Université Hassan II de Casablanca
le 27/07/2026

Préambule

Conformément au Cahier des Normes Scientifiques et Pédagogiques Nationales du cycle doctoral, publié au Bulletin Officiel n° 7343 du 1er août 2024, les doctorants de la nouvelle génération, inscrits à partir de l'année universitaire 2023-2024, ainsi que pour les doctorants moniteurs de la promotion 2022-2023, sont soumis aux dispositions du nouveau dispositif de réforme du cycle doctoral.

Les modalités de formation, d'encadrement et d'évaluation y afférentes sont définies dans le cadre de la nouvelle organisation du doctorat, visant l'harmonisation et la modernisation des pratiques au sein des centres d'études doctorales de l'université Hassan II de Casablanca.

Dans ce cadre, une procédure unifiée a été établie afin d'assurer une application cohérente et standardisée des exigences liées au parcours doctoral.

Cette réforme s'inscrit dans la mise en œuvre du système CNSPN publié au Bulletin Officiel n° 7343 du 1er août 2024, dont l'ambition est de moderniser le cycle doctoral et de renforcer la qualité de la formation et de la recherche scientifique. Elle repose sur une vision structurée autour de trois axes principaux : l'amélioration continue de la qualité de la formation et de la recherche, le renforcement de l'éthique et de la transparence scientifique, ainsi que l'ouverture internationale et la promotion de la mobilité académique.

L'objectif de cette réforme est de former des doctorants hautement qualifiés, innovants et capables de répondre efficacement aux enjeux scientifiques, technologiques et socio-économiques contemporains.



Procédure de soutenance

A- Avant la soutenance

Dépôt de la thèse

1. Le Directeur de thèse dépose, auprès du bureau d'ordre de l'établissement domiciliant la formation doctorale, une demande d'autorisation de soutenance, adressée au Président de l'Université après avis du chef de l'établissement domiciliant la formation doctorale. À cet effet, il remplit le formulaire d'autorisation de soutenance (document n°1).
2. Le Directeur de thèse propose **6 rapporteurs** (PES et/ou MCH ou Prof Agrégé pour la médecine et dentaire) : **4 externes de l'UH2C et 2 internes de l'UH2C (document n°2)**.
3. Le formulaire des propositions (**document n°2**) doit être renseigné et validé par le Directeur de thèse, le Directeur du Laboratoire (Numérique), le Chef d'établissement et le directeur du CEDoc.
4. Une fiche de renseignements du Rapporteur est demandée : CV simplifié montrant clairement sa spécialité, ses publications (n° ORCID) et ses dernières thèses soutenues (**document n°3**).
5. Les rapporteurs proposés ne doivent en aucun cas être des co-auteurs avec le candidat dans des publications, communications ou brevets.
6. Les rapporteurs proposés ne doivent entretenir aucun lien personnel ou d'intérêt avec le candidat.
7. Un exemplaire du manuscrit de la thèse avec le résumé en français, en arabe et en anglais (selon les champs disciplinaires).
8. Un rapport anti-plagiat de la thèse, généré par le CED : le taux de similarité du rapport de thèse généré par « IThenticate » ou logiciel anti-plagiat reconnu par le MESRI ne doit pas excéder **20 % (après paramétrage validé par le CU) et 10% pour le taux d'IA autorisé**.
9. Le/la doctorant.e. est tenu.e. de constituer un dossier conformément à la norme 15 du CNSPNCD composé de :
 - Justificatifs de la validation des modules obligatoires.
 - Justificatifs de la validation des stages et/ou des travaux scientifiques et/ou du terrain.
 - Liste des publications et communications scientifiques : « Dossier scientifique » (**document n°4**). (**Les manuscrits des deux publications scientifiques à soumettre dans un lien Drive**).
 - Deux exemplaires du manuscrit de la thèse.
 - Le cas échéant, les certificats et attestations des formations complémentaires assurées par le PED/CED et/ ou l'établissement.
10. Une fois le dossier soumis, il est examiné par **la commission de thèse par CEDoc au niveau de l'UH2C**, qui valide **la recevabilité** de la demande sur le plan administratif (les inscriptions et ré-inscriptions sur Apogée), pédagogique (modules obligatoires) et scientifique (production scientifique et stages / travaux de terrain).
11. La programmation de la procédure de soutenance se fait sur la plateforme GCD



(Lettres des invitations des rapporteurs, des membres de jury à la soutenance et du doctorant).

12. Composition du jury de soutenance (**document n°5**): Le jury est composé conformément à la directive 16 du CNPSN 2024.

13. La soutenance doit se dérouler selon la norme 15 CNPSN 2024.



Notes importantes :

- La demande de soutenance ainsi que la proposition des rapporteurs doivent être saisies par ordinateur, signées et présentées sur une seule page.
- Le dépôt du dossier de demande de soutenance doit respecter les dates du calendrier des réunions de la commission des thèses.

B- Après la soutenance

Dépôt et Archivage

Le doctorant doit soumettre à son établissement au moins 03 exemplaires corrigés (éventuellement) de la thèse au format papier (reliure cartonnée), comportant obligatoirement le résumé de la thèse en arabe, français et anglais ainsi qu'une version électronique au format PDF.

Le doctorant autorise par écrit l'établissement de soutenance, à diffuser sa thèse à travers la Bibliothèque Universitaire Mohamed Sekkat (BUMS) et/ou le CNRST, sauf exception (recherche industrielle confidentielle ou aboutissant à un brevet).

Le Pôle des études doctorales est tenu de déposer la thèse auprès du CNRST en vue de sa diffusion dans un délai de 30 jours à compter de la date de soutenance. Toutefois, pour les thèses nécessitant des modifications majeures, ce délai peut être porté à trois mois, (*le cahier des normes scientifiques et pédagogiques du cycle de doctorat : Décret 1446, 14 Octobre 2024/ Directive 20*).



Demande d'autorisation de soutenance de thèse (document 1)

Nom et prénom du doctorant.e:

CIN:

Code Apogée :

E-mail :

Téléphone :

Formation Doctorale :

Sujet de la thèse :

Discipline :

Spécialité :

Date de la première inscription :

Laboratoire :

CEDoc :

Date souhaitée pour la soutenance :

Fait à.....le.....

Avis et signature du Directeur de thèse	Signature du Directeur du laboratoire
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Avis et Signature :	Avis et Signature :
Signature et Avis du Chef d'établissement	Avis et Signature du CEDoc
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Signature :	Signature :



Proposition des rapporteurs de la thèse (document 2)

Date de la demande :

Thèse présentée par : M./Mme.

CIN :

Sujet de la thèse :

ORCID :

Formation doctorale :

Discipline :

Spécialité :

CEDoc :

Date de la première inscription :

Le Directeur de thèse :

Co-encadrant/Co-Directeur :

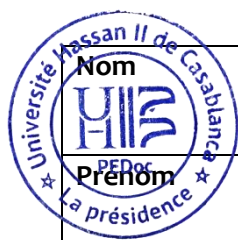
Laboratoire :

Proposition de six rapporteurs de thèse dont au moins quatre externes à l'université

Nom & Prénom	Grade	Spécialité	Établissement / Université	Téléphone et e-mail	Validation de la commission des thèses
					☐
					☐
					☐
					☐
					☐
					☐

Avis et signature du Directeur de thèse	Avis et signature du Directeur de laboratoire
Date et visa du Chef de l'établissement domiciliant la formation doctorale	Avis et signature du Directeur du CEDoc

Fiche de renseignements du chaque Rapporteur (Document 3)



Nom	En arabe	En français
Prénom	En arabe	En français
Affiliation		
Grade		
Discipline		
Spécialité		
ORCID		
Thèses soutenues et /ou en cours (Les 5 dernières années)	Nom du doctorant, sujet de la thèse, date de soutenance ou date d'inscription	
E-mail		
Téléphone		

Signature du directeur de thèse



Tableau de production scientifique du doctorant (Document 4)

Nom :

Prénom :

Date de première inscription :

Liste des publications

Auteur & co-auteur	Titre avec le DOI	Intitulé du journal ou de la Revue	Indexation	Année de publication	Quartile

Liste des communications

Auteur & co-auteur	Titre	Intitulé de la communication	Intitulé de la manifestation scientifique	Date et lieu	Proceedings (actes)

Avis et signature du Directeur de thèse	Avis et signature du Directeur de laboratoire
Avis et signature du Directeur du CEDoc	Date et visa du Chef de l'établissement



Proposition des membres du jury de la soutenance de thèse (Document n°5)

Date de la demande :

Thèse présentée par :

CIN :

Date prévisionnelle pour la soutenance :

Sujet de la thèse :

Formation doctorale :

Discipline :

Spécialité :

Date de la première inscription :

Directeur de thèse :

Co-encadrant :

Laboratoire :

Membres de Jury proposés :

Nom & Prénom	Grade	Qualité	Établissement et université d'attache	Téléphone et e-mail
		Président (Ni rapporteur ni Encadrant)		
		Rapporteur n°1		
		Rapporteur n°2		
		Rapporteur n°3		
		Examineur		
		Examineur		
		Expert invité (Titulaire d'un Doctorat) le cas échéant		
		Co-Encadrant		
		Directeur de thèse		

N.B. : Voir Journal officiel, n° 7102, numéro 7343 – 10 Rabii II 1446 (14 octobre 2024), Article 16 : le jury de soutenance. « À l'exception du directeur ou des encadrants de la thèse, aucun membre du jury de soutenance ne doit avoir contribué aux travaux de la thèse ni publié en collaboration avec le doctorant. »



Autorisation de délivrance d'attestation de Doctorat

Nous soussignons,

Madame / Monsieur ,

Professeur à

Chargé par le Jury du contrôle des corrections suggérées au cours de la
soutenance du candidat :

Nom et Prénom (Doctorant.e) :.....
Formation doctorale :
Date de Soutenance :.....
Titre de la thèse :

(Affaire propre à l'établissement)

Avis et signature